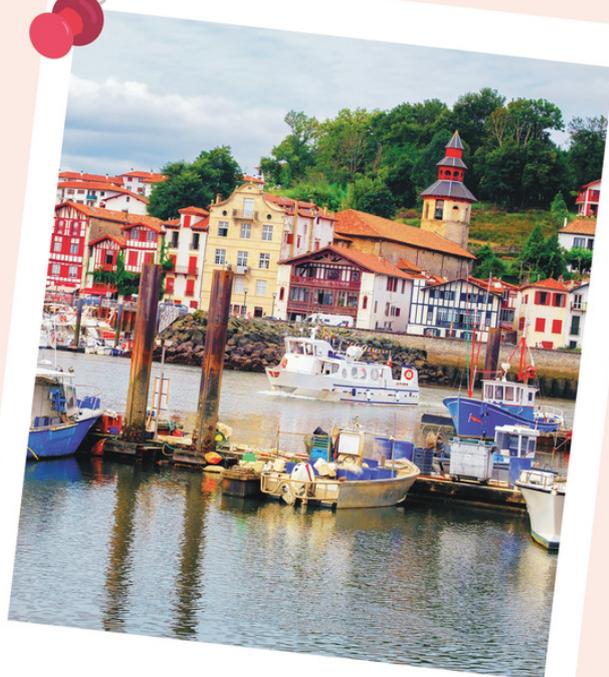


SÉJOUR D'ÉTÉ

ÉLÉMENTAIRE



Du 6 au 20 juillet 2024
à Bidart

Inscriptions
Du 22 avril au 2 mai 2024 inclus
Uniquement via le Portail Famille





Cap vers le sud-ouest Pour un été ensoleillé

L'équipe du service Enfance vous invite à profiter de deux semaines ensoleillées au Pays Basque. Découvrez une région riche en trésors tels que le sable fin, la pelote basque et le piment d'Espelette. Nous avons choisi pour les petits paraysiens et paraysiennes un centre de vacances nommé Izar-Perdia (perdrix étoilée), situé sur une petite colline à 20 minutes de marche de la plage. Bon séjour !

FICHE INFO SÉJOUR

SERVICE POPULATION OUVERT :

Lundi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Jeudi de 13h30 à 18h.

Pour tous renseignements :

01 69 38 79 83 / 01 60 48 80 30

Hôtel de ville - Place Henri-Barbusse 91550

DATES À RETENIR :

Dépôt des bagages : **samedi 6 juillet 2024 à 20h30** à l'école maternelle Victor-Hugo / 40, avenue Victor-Hugo 91550.

Départ : **samedi 6 juillet 2024 à 21h30**, à l'école Victor-Hugo (rendez-vous à 20h30)

Retour : **samedi 20 juillet 2024 vers 8h**, à l'école Victor-Hugo

Réunion d'informations : La date vous sera communiquée après l'inscription finale. La réunion aura lieu en Salle de Conférence / Espace Eric-Tabarly, 75 avenue Paul-Vaillant-Couturier 91550.

PRÈS-INSCRIPTION UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE :

Du **lundi 22 avril (00h00)** au **jeudi 2 mai 2024 (23h59)** : un accusé de réception informant de la prise en compte de la demande sera adressé à la famille.

Tirage au sort : si le nombre des pré-inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, la validation des inscriptions s'effectuera après tirage au sort **samedi 4 mai à 9h** à l'Espace Eric-Tabarly (Salle de Conférence).

La présence d'un représentant légal de l'enfant ou d'une personne adulte le représentant est souhaitée ; en cas d'absence, la famille s'engage à ne pas contester le résultat du tirage.

TARIFS DU SÉJOUR :

Paraysien : de 162,24 € à 324,48 € selon la tranche du barème dégressif (fournir le n° d'allocataire de la CAF pour le calcul du quotient familial).

Hors-commune : 811,20 € (une liste d'attente est établie pour les enfants hors-commune).

Paiement auprès du Service Population :

- en espèces, chèque à l'ordre du Trésor Public ou carte bleue
- prélèvement automatique (paiement en 3 fois possible)
- bon CAF.

Paiement via le Portail Famille : carte bleue (en une seule fois uniquement).

Le séjour devra être réglé 10 jours avant le départ.

Aucune pré-inscription ne sera prise par téléphone, ni auprès du Service Population.

LE JOUR DU DÉPART :

Il vous sera demandé avant la prise en charge de votre enfant :

- Carte nationale d'identité ou passeport au nom de l'enfant, pas de copie.
- Argent de poche (cas échéant)

ASSISTANCE AUX PERSONNES :

Pendant le séjour, votre enfant sera pris en charge en cas de maladie ou d'accident et selon la gravité des suites médicales éventuelles, un rapatriement peut être envisagé.

Pour plus de facilité, il convient de confier au directeur de séjour, avant le départ de votre enfant, ses papiers d'identité.

Vous devrez aussi souscrire à une assurance extra-scolaire.

SANTÉ :

Afin d'éviter tout risque sanitaire, le directeur et l'organisateur se réservent le droit de ne pas autoriser le départ d'un enfant si celui-ci est atteint d'une maladie infectieuse potentiellement transmissible telle que définie dans l'arrêté interministériel du 03 mai 1989. S'ajoutera, l

a maladie de la gastro-entérite qui peut pénaliser le bien-être de tous et l'ensemble du séjour.

Si votre enfant est porteur d'une allergie alimentaire ou d'une pathologie, il est nécessaire d'en avertir immédiatement la mairie lors du dépôt du dossier. Un rendez-vous entre la famille et le directeur sera nécessaire pour échanger ensemble sur les conditions d'accueils.

OBJETS CONNECTÉS :

Les connexions à la nature et à la vie collective étant notre priorité, nous vous informons que les téléphones portables, montres connectées et tablettes sont interdits durant le séjour.

Nous comptons sur les familles pour respecter cette règle de vie, dans l'inventaire des valises.

DÉSISTEMENT :

En cas de désistement, il vous sera retenu : 25 % entre 21 à 30 jours avant le départ, 50 % entre 15 à 20 jours, 100 % entre 0 à 14 jours, sauf présentation d'un certificat médical de contre-indication à la participation au séjour. En cas de désistement entraînant un remboursement, un délai de traitement de 3 mois sera nécessaire (retrouver toutes les modalités de paiement et d'annulation dans la « Charte des paiements » téléchargeable sur le Portail Famille.

PIÈCES À FOURNIR (UNIQUEMENT APRÈS VALIDATION) :

- Décharge médicale dûment signée
- Fiche de renseignements sanitaire et de sécurité (si non fournie en début d'année scolaire), complétée, signée par le/les responsable(s) légal(aux) et avec une photo récente de l'enfant.
- Photocopie de l'attestation vitale sur laquelle figure l'enfant (valable sur la période du séjour)
- Attestation de Responsabilité Civile (assurance habitation)
- N° allocataire CAF Essonne ou Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (si le coefficient 2023 n'a pas encore été calculé)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Pour les Paraysiens (facture électricité, gaz ou eau, taxe habitation, foncière)
- PAI (le cas échéant)
- Attestation d'aisance aquatique obligatoire (pour les activités dans l'eau)

Attention : tout dossier incomplet au 11 mai 2024 ne pourra être pris en compte.

TROUSSEAU ÉTÉ

	NATURE	QUANTITÉ DEMANDÉ	QUANTITÉ FAMILLE	INVENTAIRE D'ARRIVÉE	INVENTAIRE DE RETOUR
Dans ta trousse de toilette et Hygiène	SERVIETTE DE TOILETTE (1 GRANDE + 1 PETITE)	1 + 1			
	SAC À LINGE SALE	1			
	PAQUETS DE MOUCHOIRS GEL DOUCHE OU SAVONNETTE CORPS SHAMPOING + SHAMPOING ANTI-POUX DENTIFRICE + BROSSE À DENTS PEIGNE / BROSSE ÉLASTIQUE, BANDEAU, BARRETTE... CRÈME HYDRATANTE + STICK À LÈVRES, PROTECTION FÉMININE...	1 de chaque et au besoin			
Linge de corps	SOUS-VÊTEMENT	8 + 1 sur l'enfant			
	PAIRE DE CHAUSSETTES	8 + 1 sur l'enfant			
	TEE-SHIRT OU MAILLOT DE CORPS	8 + 1 sur l'enfant			
Vêtement d'intérieur	PANTALON DE JOGGING OU LEGGING	8 + 1 sur l'enfant			
	PULLOVER, POLAIRE OU SWEAT	6 + 1 sur l'enfant			
	PYJAMA (ADAPTER SI ÉNURÉSIE)	2			
	VESTE CHAUDE POUR LE SOIR / ROBE DE CHAMBRE	1			
	JEANS	2			
	SHORT OU BERMUDAS	4			
	TENUE DE BOUM	1			
Vêtement d'extérieur	MANTEAU ?	1			
	VESTE DE PLUIE	1			
	CASQUETTE	2			
		1			
	PAIRE DE LUNETTES DE SOLEIL	1			
Séjour Mer/Océan	MAILLOT DE BAIN	2			
	DRAP DE BAIN/PISCINE	1			
Sur tes pieds	PAIRE DE SANDALES	1			
	PAIRE DE BASKETS POUR LE SPORT	1			
	PAIRE DE BOTTES EN CAOUTCHOUC	1			
	PAIRE DE CHAUSSONS	1			



DANS LE SAC À DOS :
 2 ENVELOPPES TIMBRÉES (MAX)
 1 GOURDE
 1 LAMPE TORCHE
 DOUDOU(S)
 PETITS JEUX, LIVRES...
 APPAREIL PHOTO

L'inventaire fourni est à titre indicatif - Il est recommandé d'éviter les objets de valeur pendant votre séjour. Rangez cet inventaire à l'intérieur de la valise et choisissez des vêtements appropriés à la vie en collectivité. Chaque élément du trousseau et chaque bagage doivent être étiquetés au nom et prénom de l'enfant.